

## **Interpellation Plage des 3 Jetées : acte 2021**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Lors du Conseil de février 2020 j'étais revenue sur les nombreuses interventions qui ont eu lieu à propos d'un sujet qui me tient à cœur et qui avec le temps ressemble à un vaudeville : La Plage.

Lors de cette intervention je soulevais un certain nombre de points, exprimais des vœux pour la saison d'été 2020 et posais des questions. Malheureusement je n'ai pas eu de réponse de la part de la Municipalité. De surcroît les points mentionnés dans le rapport 157/2019 ne sont pas mis en place ou pas à satisfaction.

2021 marquera le 10ème anniversaire de la première intervention socialiste qui s'interrogeait sur l'avenir de la plage.

Je reviens donc sur les points en suspens dans le cadre de cette interpellation et je croise les doigts pour que cela ne prenne pas 10 ans de plus !

### 1. La mise en place d'un accès pour les personnes à mobilité réduite

Dans le rapport préavis 157/2019 il est noté : « Afin que la Plage des Trois Jetées puisse encore mieux accueillir les personnes à mobilité réduite, AB demandera une offre pour la création d'une rampe en béton » – Depuis 2019 est-ce que cette demande a eu lieu ? Pour quelles raisons les travaux n'ont-ils pas encore été effectués ?

### 2. L'écoulement de la douche et sa grande flaque de boue.

Dans le rapport préavis 157/2019 il est noté : « Un drain a été installé le long de la douche pour une sortie en direction du lac. TEM prend en charge le nettoyage de l'écoulement. En parallèle, TEM propose de mettre un bouton presseur à la douche afin d'éviter un écoulement continu si l'utilisateur ne ferme pas le robinet, ainsi que de changer le pommeau de douche. ». Malheureusement tout l'été et le début de l'automne la flaque était continuellement présente. Les mesures prises sont vraisemblablement inefficaces. Que pense faire la Municipalité pour ce point ?

### 3. L'ouverture des vestiaires en hiver.

La baignade hivernale est une activité qui compte de plus en plus d'adeptes au sein de la population. Selon le vœu formulé par la Commission et formalisée dans son rapport présenté au Conseil communal en juin 2019 : « Des commissaires souhaiteraient que les vestiaires restent ouverts en hiver. » ce point ne semblait pas poser de problème selon le Municipal.

A mon sens les points 1 et 2 doivent être entrepris avant la belle saison pour des raisons qui n'ont plus besoin d'être exposées ici. Et l'hiver n'étant pas terminé le point 3 pourrait être mis en œuvre de suite ?

Afin de ne pas répéter que des demandes déjà formulées ; je me permets d'ajouter un point dans la liste des choses à faire à la plage. Les barrières qui indiquaient l'emplacement de la marche au loin, et qui évitaient de s'encoupler, ont été enlevées en 2013 avec la promesse d'un remplacement. 2021 me semble une bonne année pour le faire.

Et pour finir, en février 2020, j'avais remercié la Municipalité pour l'installation d'un pavé de gazon au bas de la rampe d'accès. Hélas tant que cette partie ne sera pas interdite d'accès aux voitures, tous travaux réalisés seront vains. Voir photo en annexe.

Je remercie par avance la Municipalité de sa diligence.

Aurélie Hegetschweiler

Pour le Parti Socialiste

Nyon le 16 février 2021



En février 2020 vous trouverez au procès-verbal de la séance du conseil communal

Monsieur le président

Mme et M les Municipaux, chers collègues,

2011, 2014, 2015, 2018, 2019, toutes ces années nous avons discuté de la plage, alors pourquoi pas en 2020 passer aux actes.

Dans le cadre de mon postulat concernant la plage et ses infrastructures auquel la Municipalité a répondu par le rapport-préavis 157/2019, je remercie la Municipalité pour les travaux entrepris dans la zone des places de parc avec le pavé gazon installé.

Je souhaite que cela ne s'arrête pas en si bon chemin ! Que les travaux concernant la douche avec ses abords, les lieux d'aisance ainsi que la mise en place des installations permettant aux personnes à mobilité réduite de profiter pleinement de la plage soient entrepris comme promis avant la prochaine saison de baignade qui s'approche à grand pas.

Pour les autres points du postulat je souhaiterai être informée de l'avancée des différents dossiers et études permettant de les régler (*RC1 – mais WC et bâtiment, puis pataugeoires*)